



No de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES, TENUE DANS LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS, L'HÔTEL DE VILLE, 33, RUE DE L'ÉGLISE, LE 13 MAI 2019, À 19H00, SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME PARISE CORMIER, MAIRESSÉ.

Sont présents : Mesdames Louise Thouin, Parise Cormier et Suzanne Demers et messieurs Denis Roy, Magella Tremblay et Réjean Morency.

Invité : Monsieur François Drouin, directeur général.

Absente avec motivation : Madame Mélanie Royer-Couture.

Secrétaire d'assemblée : Monsieur Martin Leith, secrétaire-trésorier.

Ouverture de la séance	Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par la présidente.
Rés. #19-152 Avis de convocation	Il est proposé par monsieur Denis Roy et unanimement résolu ; Que les conseillers municipaux acceptent l'avis de convocation, tel que rédigé.
Rés. #19-153 Adoption du règlement #19-763 - Emprunt aménagement trottoir boulevard les Neiges	Il est proposé par monsieur Magella Tremblay et appuyé par madame Louise Thouin et unanimement résolu ; Que le conseil municipal adopte le règlement #19-763 décrétant des travaux d'aménagement d'un trottoir le long du boulevard les Neiges et prévoyant un emprunt de 200 000 \$ pour en acquitter le coût. Ce règlement fait partie intégrante des présentes comme s'il y était retranscrit au long.
Rés. #19-154 Embauche urbanisme - Fosses septiques	Il est proposé par madame Suzanne Demers et unanimement résolu ; Que le conseil municipal engage madame Franceska Tremblay pour une affectation temporaire au service d'urbanisme à titre d'inspectrice afin d'effectuer le repérage des couvercles des fosses septiques.
Rés. #19-155 Embauche bibliothèque - préposé aux services au comptoir	Il est proposé par madame Louise Thouin et unanimement résolu ; Que la Municipalité engage monsieur Olivier Breton comme préposé à la bibliothèque Aux Sources.
Rés. #19-156 PRIMADA - Acquisition d'équipements d'entraînement	Il est proposé par monsieur Magella Tremblay et unanimement résolu ; Que dans le cadre de l'octroi d'une subvention dans le Programme d'infrastructure amie des aînés (PRIMADA), la Municipalité : <ul style="list-style-type: none">• autorise le dépôt de la demande d'aide financière;• a pris connaissance du Guide du PRIMADA et s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle;• s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue de l'infrastructure visée;



No de résolution
ou annotation

- assumera tous les coûts non admissibles au PRIMADA associés à son projet si elle obtient une aide financière pour celui-ci, y compris tout dépassement des coûts.

Rés. #19-157 Attendu que la Station gère et exploite la Station Mont-Sainte-Anne;
Convention Attendu que la Municipalité est située à proximité de la Station;
d'entente avec Attendu que les parties souhaitent développer le sentiment d'appartenance des
le Mont- résidents de la Municipalité à l'égard de la Station et accroître la fréquentation de
Sainte-Anne celle-ci;
Attendu que les parties désirent ainsi conclure un partenariat afin de favoriser l'accès à
la Station aux résidents de la Municipalité et favoriser la réalisation de projets
d'investissements récréatifs, de plein air et d'infrastructure au rang Saint-Julien,
endroit où se situent le terrain de camping et le centre de ski de fond de la Station.

En conséquence :

Il est proposé par madame Suzanne Demers et unanimement résolu ;

Que la Municipalité autorise, madame Parise Cormier, maire, à signer l'entente avec
la Station Mont-Sainte-Anne.

Rés. #19-158 Il est proposé par madame Louise Thouin et unanimement résolu ;
Appel d'offres Que la Municipalité aille en appel d'offres pour les travaux d'aménagement d'un
- Aménage- trottoir sur le boulevard les Neiges.

Période de Malgré la présence d'un citoyen, aucune question n'a été posée lors de la période de
questions - questions.

Fin de la Levée de la séance à 19 heures 04.

Parise Cormier, maire

Martin Leith, secrétaire-trésorier